

DEMANDE D'ABANDON D'ÉTUDES

2018-2019

Nom : Prénom :

N° Étudiant : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

N° INE : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Nationalité : Française

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Email :

FILIÈRE ABANDONNÉE:

Niveau : L1 L2 L3 L PRO M1 M2 DU DUT PRÉPA

Filière :

Abandon total

Abandon partiel (en cas d'inscription dans plusieurs filières, vous pouvez n'en abandonner qu'une)

Boursier :

Oui

Non

PIÈCES À JOINDRE À LA DEMANDE D'ABANDON :

- Enveloppe timbrée à votre nom et adresse

À remettre complétée, signée et accompagnée des pièces demandées dans la boîte aux lettres H45, salle du courrier, rez-de-chaussée de la bibliothèque universitaire, ou à l'accueil de la Direction des Études et de la Scolarité, bâtiment les Guilhems (ouvert de 9h30 à 16h30), ou par courrier à Université Paul-Valéry – Route de Mende – DES Bureau 11 – 34199 Montpellier cedex 5.

L'abandon d'études n'entraîne aucun remboursement (Décision du Conseil d'Administration du 19/06/2018).

Attention, si vous êtes boursier(e), il vous appartient de prévenir le CROUS (www.messervice.etudiant.gouv.fr) et le bureau des bourses de l'université (des_bourses@univ-montp.fr) de l'arrêt de vos études.

Date : ___ / ___ / ___

Signature de l'étudiant :